CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E108181** **VALABLE JUSQU'AU** **01/09/2027**

ÉDITÉ LE 10/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2007

Raison sociale : EURL VIVIEN CONSTRUCTION RENOVATION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/07/2026
Capital : 57 500

336 ROUTE NATIONALE
62120 MAZINGHEM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC arras
Siret : 493 566 749 00013
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 0050086/A
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F42363V1244000/001 521578/37

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F42363V1244000/001 521578/37
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 21 25 31 57 **Fax :**
Portable : 06 28 46 75 04
Responsabilité légale :
VIVIEN JEAN-LUC GÉRANT

Site Internet : http://eurlvivienconstructionrenovation.fr
E-mail : eurlvivienconstructionrenovation@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 805 153 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante)	4	20/09/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	20/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	20/09/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/09/2026 06:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.